

**COMMUNE DE
BOEIL-BEZING**

Date de convocation
26 mars 2025
Date d'affichage de l'avis
26 mars 2025
Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 11
Votants : 13
N° d'ordre
D_2025_2_4

**EXTRAIT DU REGISTRE
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 9 avril 2025

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID : 064-216401331-20250409-D_2025_2_4B-DE

LIBÉRATIONS S²LOW

L'an deux mille vingt-cinq et le 9 avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOEIL-BEZING, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc DUFAU, Maire.

Etaient présents : MM. M. DUFAU, S. TASTET, B. BAGET, H. BEAUCULAT, G. CAMY, P-H. NAU-HENDEL, R. CARDY, L. POUTS-SAINT-GERME, B. LORRY, C. CHUBURU, V. LABORDE.

Ont donné pouvoir : M.-C. LALANNE à V. LABORDE, M. PULVINET à G. CAMY.

Etait absente : M.-C. LALANNE, M. PULVINET, A-L.POMME-CASSIEROU, C.BERDUCQ.

Assurait la fonction de secrétaire de séance : Mme CHUBURU.

Etait également présente : Clotilde BROT, secrétaire de mairie.

Fixation des taux des impôts locaux pour 2025

Monsieur le Maire expose les conditions dans lesquelles peuvent être fixés les taux des impôts locaux, notamment :

- les limites de chacun,
- les taux appliqués l'année dernière et le produit attendu cette année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Considérant que le budget communal nécessite des rentrées fiscales de 441.690 €,

Fixe, à l'unanimité (13/13 votes), les taux d'imposition pour l'année 2025, avec variation différenciée, en tenant compte pour la T.H.R.S. de la possibilité de majoration spéciale du taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Augmentation de 2% du FB, de 2% du FNB et de 2 % de la T.H.R.S. comme suit :

Taxes	Taux de l'année 2023	Taux de l'année 2024	Taux votés 2025	Bases 2025	Produit 2025
F.B.	25,20	25,63	26,14	1 592 000	416 149
F.N.B.	41,09	41,09	41,91	43 900	18 398
T.H.R.S.	10,03	10,31	10,52	67 900	7 143

Adopté à la majorité absolue

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

 

Marc DUFAU